

École Supérieure d'Art et Design
•Grenoble

•Valence

ART CONTEMPORAIN DESIGN GRAPHIQUE

L'École supérieure d'art et design •Grenoble •Valence recrute son directeur général pour le 1^{er} octobre 2018.

L'École supérieure d'art et design •Grenoble •Valence est une école publique d'enseignement supérieur artistique répartie sur deux sites : Grenoble et Valence. Elle a été créée en 2011 par le regroupement de l'École supérieure d'art de Grenoble et l'École régionale des beaux-arts de Valence.

Son statut est celui d'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à caractère administratif, créé par la loi du 4 janvier 2004. Ses collectivités constitutives sont la Métropole Grenoble Alpes, la Communauté d'agglomération Valence Romans, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de la Culture et de la Communication – Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est également subventionnée par les départements de la Drôme et de l'Isère.

L'ÉSAD •Grenoble •Valence a pour mission première l'enseignement supérieur artistique en art et en design. Elle délivre des diplômes nationaux de grade licence et master et a mis en place une plate-forme doctorale permettant de coopérer avec l'Université pour délivrer des doctorats.

L'école est régulièrement évaluée par le Haut-Conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Elle est membre associé de la COMUE (communauté d'universités et établissements) Université Grenoble Alpes.

Outre l'enseignement supérieur, l'EPCC a pour autre mission :

- La conception, le développement, la mise en œuvre et la valorisation de la recherche
- La diffusion de l'art et du design contemporain
- La pratique amateur à destination de tous les publics.

FICHE DE POSTE	Fonction : Directeur Général de l'EPCC
	Filière Filière culturelle Catégorie / Grade : Catégorie A Titulaire ou contractuel Fonction Publique territoriale Cadre d'emploi : DEEA (Directeur d'établissement d'enseignement artistique)
<u>Affectation</u> : EPCC ÉSAD ●Grenoble ●Valence	Supérieurs hiérarchiques : Président du conseil d'administration de l'EPCC Remplacement sur le poste en cas d'absence : Directeur de site / Directeur des ressources
Création du poste : 2011	date de mise à jour : 06/02/2018

1. **Fonction** : Direction de l'Établissement Public de Coopération Culturelle

2. **Enjeux** :

- Poursuivre et développer le projet d'établissement dans le respect d'un dialogue permanent et constructif avec l'ensemble du personnel des deux sites
- Garantir la visibilité et l'attractivité de l'école au plan intercommunal, régional, national et international
- Entretenir un partenariat actif avec les collectivités territoriales
- Ancrer l'établissement dans le schéma LMD
- Assurer une politique ambitieuse de recherche

3. Missions et responsabilités

Les missions et responsabilités sont susceptibles d'évoluer. La liste suivante est détaillée mais non limitative

- Développer et mettre à jour le projet d'établissement dans le respect des missions mentionnées dans l'objet des statuts
- Mettre en œuvre le projet pédagogique, scientifique et culturel
- Assurer le bon déroulement de la scolarité des étudiants et la connaissance de leur intégration dans le monde professionnel et artistique à la suite de leur diplôme
- S'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement dans le respect de la réglementation
- Délivrer les diplômes nationaux pour lesquels l'établissement a reçu une accréditation du ministre chargé de la culture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur
- Contribuer à conforter le projet pédagogique intégré des deux sites (Valence et Grenoble).
- Rédiger les rapports d'évaluation de l'établissement
- Mettre en œuvre l'évaluation des enseignements par les étudiants
- Favoriser la mise en œuvre de la recherche, structuration, programmes, pérennisation de l'unité de recherche, participation au pôle de recherche Grenoble Alpes
- Développer le troisième cycle en art comme en design
- Préparer et organiser les conseils d'administration
- Assurer l'interface avec le conseil d'administration, notamment le suivi du développement de l'EPCC
- Constituer les bilans destinés aux tutelles
- Gérer et administrer les ressources humaines, techniques et financières mobilisées par l'EPCC
- Ordonner les recettes et les dépenses de l'établissement
- Préparer le budget et ses décisions modificatives et en assurer l'exécution
- Favoriser l'émergence de nouveaux financements (taxe d'apprentissage, mécénat, actions spécifiques....)
- Assurer la direction de l'ensemble des services (le directeur a autorité sur l'ensemble du personnel)
- Passer tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration
- Assurer le bon fonctionnement de l'établissement, le respect de l'ordre et exercer le pouvoir disciplinaire

- Représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile
- Développer des initiatives de partenariat avec les établissements d'enseignement et de recherche en matière d'art contemporain.
- Assurer le rayonnement régional, national et international de l'établissement.
- Assurer la représentation de l'EPCC lors de manifestations et auprès des partenaires ou institutions.

4. Relations

- Internes : Conseil d'administration et particulièrement son Président, l'ensemble du personnel de l'établissement et des étudiants
- Externes : L'ensemble des partenaires institutionnels des écoles supérieures d'art et professionnels issus de la société civile, ainsi que les opérateurs culturels universitaires engagés en matière de promotion de la création contemporaine, étudiants diplômés, artistes

5. Compétences et technicités exigées par le poste

- Très bonnes connaissances des enjeux politiques, juridiques et administratifs au niveau national et international des écoles supérieures d'art, tant au niveau national qu'international
- Excellente connaissance des principales orientations de la création contemporaine et de ses métiers ; goût avéré pour cette création
- Compétences managériales et de gestion
- Capacité de conduites de projet, d'appréciation et évaluation
- Maîtrise et connaissances de l'enseignement supérieur artistique et universitaire
- Inscription dans le réseau d'enseignement et de diffusion des arts plastiques et du design
- Légitimité pédagogique liée à la délivrance des diplômes
- Pratique courante du français (langue de travail)
- Connaissance de l'anglais et/ou d'une autre langue

6. Spécificités du poste

- Grande disponibilité
- Travail sur 2 sites (Valence et Grenoble)
- Déplacements fréquents dans la région et à Paris

7. Conditions matérielles

- Siège de l'EPCC : Grenoble
- Résidence administrative : à déterminer
- Lieu de travail : Grenoble et Valence
- Temps de travail : temps complet
- Mandat de trois ans renouvelable
- Rémunération: Statutaire + Régime indemnitaire (à définir par le CA)

8. Profil du candidat

- **Statut** : titulaire ou contractuel
- **Formation / Niveau de qualification / Habilitations nécessaires** : Formation supérieure de 3^{ème} cycle universitaire ou équivalent – Enseignant - Directeur d'un établissement culturel – Directeur d'enseignement artistique territorial privilégié
- **Expérience professionnelle** : 3 ans minimum en poste de Direction

ANNEXES RECRUTEMENT 2018

9. Candidatures

- Les candidatures doivent être envoyées uniquement par courrier électronique à : recrutement_2018_dir@esad-gv.fr
- La candidature sera composée obligatoirement et seulement de trois fichiers PDF :
 - une lettre de motivation (titrée selon format DIR_NOM_Prénom_LM) ;
 - une note d'intention de 2 pages maximum (titrée selon format DIR_NOM_Prénom_NI) ;
 - un CV détaillé (titré selon format DIR_NOM_Prénom_CV).
- **Date limite de dépôt des candidatures** : vendredi 13 avril 2018 à 10h (heure de rigueur)

10. Présélection

- Les candidat.e.s présélectionné.e.s en seront informé.e.s dans la dernière semaine d'avril.
- Ils.elles disposeront d'un mois, jusqu'à fin mai, pour déposer un projet d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques et scientifiques sous forme de fichier PDF.

11. Sélection

- Les candidat.e.s présélectionné.e.s ayant déposé un projet d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques et scientifiques seront convoqués pour un entretien de sélection qui devrait se dérouler le mercredi 6 juin 2018.
- Le conseil d'administration délibèrera au vu des documents communiqués par le jury de sélection et chargera la Présidente du conseil de nommer le.la candidat.e finalement retenu.e. pour le poste de directeur.
- La notification de nomination sera effectuée dans la deuxième quinzaine de juin pour une prise de fonction attendue le 1^{er} octobre 2018.

12. Renseignements et contact

Jacques NORIGEON, Directeur de l'ÉSAD : jacques.norigeon@esad-gv.fr